



La CGTÉduc'action

LYON

Bourse du Travail

4^{ème} étage - salle 48

Place Guichard Lyon 3^{ème}

métro ligne B (station place Guichard)

tramway T1 (arrêt Moncey Mairie du 3^{ème})

COMITÉ TECHNIQUE ACADEMIQUE DU 14 OCTOBRE 2013

Le premier comité technique académique (CTA) de l'année scolaire 2013-2014 s'est tenu le lundi 14 octobre 2013 pour traiter notamment des points suivants :

- Bilan de la rentrée scolaire 2013 premier et second degrés :
 - effectifs élèves
 - DHG des lycées et LP
 - affectation des enseignants : titulaires, stagiaires, contractuels admissibles
- Conditions d'accueil et suivi des contractuels admissibles
- Projet de transformation en SEP du LP Arbez Carme de Bellignat à la rentrée 2014

Dès l'ouverture du CTA nous avons pris la parole pour dénoncer la politique du gouvernement en matière d'éducation (voir en PJ la déclaration préalable), insistant particulièrement sur :

- la précarisation des métiers de l'enseignement
- l'éducation prioritaire

La rectrice étant absente, le secrétaire général a défendu la politique du ministère Éducation Nationale. Selon lui, il y a une véritable rupture avec le gouvernement précédent : recrutement de 60 000 fonctionnaires et rétablissement de la formation des enseignants avec la mise en place des ESPE.

Dans le premier degré

Selon les services du rectorat, les écoles publiques de l'académie de Lyon accueillent 284 052 élèves à la rentrée 2013 ce qui représente un accroissement de 5211 élèves. Au niveau des départements cela donne :

- dans le Rhône, + 3700 élèves, soit +2.4%
- dans l'Ain + 900 élèves soit +1.5%
- dans la Loire + 600 élèves soit +1 %.



La CGTÉduc'action

LYON

Bourse du Travail

4^{ème} étage - salle 48

Place Guichard Lyon 3^{ème}

métro ligne B (station place Guichard)

tramway T1 (arrêt Moncey Mairie du 3^{ème})

L'académie de Lyon bénéficie pour la rentrée 2013 de 264 postes supplémentaires dans le premier degré ce qui, selon le rectorat, permet un bon accueil des élèves.

Concernant les rythmes scolaires, selon le rectorat, le décret étant publié, il n'y aura pas de retour en arrière. Selon les Directeurs Académiques des Services de l'Éducation Nationale (DASEN), tout se passe pour le mieux. La réforme a des effets positifs sur les élèves, il n'y a pas de signalement d'état de fatigue particulier ni de décrochage. Des groupes de suivi de la réforme sont mis en place dans chaque département pour que les rythmes scolaires s'appliquent au mieux à la rentrée prochaine.

Les élus de la CGTÉduc'action ont mis en avant que les 264 postes sont très insuffisants compte tenu de la saignée des années précédentes. Le taux d'encadrement est finalement le même que l'année scolaire dernière puisque le ratio postes devant élèves n'évolue pas. La situation ne s'améliore pas, elle arrête juste de se détériorer.

Concernant la réforme des rythmes scolaires, les élus de la CGTÉduc'action ont largement critiqué le projet qui n'améliore pas les conditions d'apprentissage des élèves et détériore les conditions de travail des personnels. L'amplitude de travail des enseignants augmente puisqu'ils ont une demi journée supplémentaire sans aucune compensation. Les journées des élèves se rallongent considérablement et, loin de reposer les élèves, ces rythmes scolaires les épuisent.

Le rectorat répond que le temps de travail des professeurs des écoles n'a pas changé avec la réforme, ils font toujours le même nombre d'heures. Quant au périscolaire, le rectorat ne peut en être responsable puisqu'il est géré par les communes.

La CGTÉduc'action demande toujours le retrait de la réforme et de nouvelles discussions quant à la mise en œuvre de nouveaux rythmes scolaires.

Dans le second degré

Selon les services du rectorat, les établissements du second degré public de l'académie accueillent 196 033 élèves à la rentrée 2013 ce qui représente un accroissement de 2633 élèves soit une hausse de 1.4%. Cette hausse profite avant tout aux LGT qui connaissent une hausse de 2.5%, et aux LP +2% alors que les effectifs collèges augmentent peu : +0.8%. L'académie de Lyon bénéficie pour la rentrée 2013 de 115 équivalents temps pleins supplémentaires.



La CGTÉduc'action

LYON

Bourse du Travail

4^{ème} étage - salle 48

Place Guichard Lyon 3^{ème}

métro ligne B (station place Guichard)

tramway T1 (arrêt Moncey Mairie du 3^{ème})

Les élus de la CGTÉduc'action ont une nouvelle fois mis en avant le décrochage scolaire qui reste trop important :

249 élèves de 2nd CAP n'ont pas continué en terminale
254 élèves de 2nd bac pro n'ont pas continué en 1^o
429 élèves de 1^o bac pro n'ont pas continué en terminale
1492 élèves de 2nd générale n'ont pas continué en 1^o
116 élèves de 1^o générale n'ont pas continué en terminale
Ce qui fait un total de 2540 élèves qui ont abandonné.

Pour nous, ces décrochages sont avant tout la conséquence des réformes désastreuses qui touchaient particulièrement la classe de seconde en LGT et la voie professionnelle. Or c'est là que les fuites sont les plus fortes. Nous ne pourrions relever le défi du décrochage scolaire sans revenir sur les réformes Sarkozy. (réponse du rectorat voir point suivant).

Dans ce contexte, les créations de postes sont extrêmement faibles : comment se réjouir de la création de 115 postes pour l'ensemble du second degré alors que le seul lycée professionnel en avait perdu 150 l'an dernier !!

Le rectorat répond que les créations de postes sont suffisantes et que l'accueil des élèves est assuré. Pour preuve, les services administratifs avaient tablé sur une hausse de 1641 élèves, or il y en a eu 1000 de plus. Il a donc fallu ouvrir, en LGT, 11 nouvelles classes dont 16 en seconde; dans le même temps, une classe de première et 5 classes de terminale disparaissent.

Pour la CGTÉduc'action les moyens sont largement insuffisants. Les nombreuses suppressions de postes des années précédentes ne sont toujours pas comblées alors que les effectifs élèves sont plus nombreux. Les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves sont donc plus mauvaises. La CGTÉduc'action réclame toujours des moyens à la hauteur des besoins à commencer par la titularisations des non titulaires sans conditions de nationalité ou de concours.

Éducation prioritaire et lutte contre le décrochage.

La CGTÉduc'action a dénoncé, dans sa déclaration préalable (voir en PJ), le traitement fait à l'éducation prioritaire. Nous avons également insisté sur les fermetures des CIO du Rhône(voir en PJ non à la fermeture des CIO) puisque quatre CIO et l'antenne de



La CGTÉduc'action

LYON

Bourse du Travail

4^{ème} étage - salle 48

Place Guichard Lyon 3^{ème}

métro ligne B (station place Guichard)

tramway T1 (arrêt Moncey Mairie du 3^{ème})

Vaulx-en-Velin disparaissent. Comment parler de priorité concernant l'éducation prioritaire lorsque, dans le même temps, on fragilise l'orientation !

La réponse du rectorat à notre analyse sur le décrochage (point précédent) : La lutte contre le décrochage est une des priorités du ministère de l'Éducation Nationale. Le rectorat compte 11000 décrocheurs sur l'académie, 6000, soit plus de 50% ont trouvé une solution : autre formation ou emploi.

Concernant les CIO, le rectorat se dit victime mais non coupable : c'est le conseil général qui se désengage et le rectorat est « obligé » de regrouper les CIO. La rectrice assure que le potentiel humain sera le même malgré le regroupement, contractuels compris. Par contre, aucune garantie d'emploi des non titulaires des CIO pour la rentrée 2014.

Pour la CGTÉduc'action il est urgent de donner à l'éducation prioritaire les moyens d'assurer à tous l'égal accès à l'éducation. Cela ne peut se faire en redéployant des moyens constants.

Contractuels admissibles et fonctionnaires stagiaires

L'académie de Lyon accueille 448 stagiaires, dont 73 issus des concours réservés, à la rentrée 2014, les fonctionnaires stagiaires seront à 9h devant élèves, le reste du temps étant réservé à la formation. En attendant, les stagiaires doivent normalement bénéficier d'une décharge de 3 heures pour suivre les formations. Or, les lauréats des concours qui ont déjà une expérience, notamment ceux issus du concours réservés sont à temps plein. Pour la CGTÉduc'action cela est inacceptable. Nous revendiquons le droit à la formation pour tous les collègues.

Le rectorat se réjouit du fait que l'académie de Lyon accueille un grand nombre de contractuels admissibles. 900 supports étaient réservés aux contractuels admissibles, c'est à dire 900 postes de 6 heures. 553 ont trouvé preneurs.

Le rectorat a mis en avant le travail fait par les services pour bien les accueillir. Ils ont bénéficié d'une formation comme tous les fonctionnaires stagiaires, ils sont suivis par un tuteur, ils sont prioritaires pour les stages PAF.

Ces contractuels admissibles seront, s'ils obtiennent le concours, fonctionnaires stagiaires à temps plein.

Le rectorat réfute notre analyse de précarisation des emplois dans l'Éducation Nationale au prétexte que les contractuels admissibles sont payés un mi temps pour un



La CGTÉduc'action

LYON

Bourse du Travail

4^{ème} étage - salle 48

Place Guichard Lyon 3^{ème}

métro ligne B (station place Guichard)

tramway T1 (arrêt Moncey Mairie du 3^{ème})

travail à tiers temps et qu'ils seront fonctionnaires stagiaires (s'ils réussissent les épreuves d'admissibilité).

Le choix d'utiliser les admissibles des concours exceptionnels comme des contractuels ne peut que trouver notre opposition. Le rectorat de Lyon ne peut se féliciter de faire signer 553 contrats précaires alors que les besoins en moyens pérennes sont criants. Nous demandons que les contractuels admissibles futurs lauréats du concours, bénéficient tout de même d'une décharge lorsqu'ils seront fonctionnaires stagiaires.

Transformation du lycée professionnel Arbez Carme en SEP

Selon le rectorat, cette transformation est une volonté des personnels du LGT et du LP, les deux conseils d'administration ayant voté pour. Or, les personnels du LGT se sont abstenus considérant que la décision doit revenir aux personnels du LP. Concernant le LP, le vote s'est joué à une voix, sachant que l'ensemble des collègues enseignants a voté contre.

Pour la CGTÉduc'action, cette transformation est une fragilisation du LP. De plus, regrouper les deux établissements aura, à moyen terme, des conséquences sur les suppressions de postes.

Le projet a été soumis au vote :

2 voix contre: CGTÉduc'action et FO

5 abstentions : FSU

3 voix pour : 1 SGEN-CFDT et 2 UNSA

La CGTÉduc'action considère que ce bilan de rentrée 2013 est négatif. Le nombre d'emplois, tant dans le premier que dans le second degré, sera inférieur au niveau d'emploi d'enseignants à la rentrée 2011, alors que les besoins sont plus importants. C'est pourquoi nous restons vigilants et que nous poussons à l'action dans tous les établissements.